

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2025-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET LE CIVISME À L'ÉGARD DU TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (2008-15) AFIN DE FAVORISER LES POLLINISATEURS ET LA BIODIVERSITÉ URBAINE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée :

- **QUE** lors de la séance ordinaire du 7 avril 2025, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté le Règlement 2025-07 modifiant le Règlement sur la propreté et le civisme à l'égard du territoire de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal (2008-15) afin de favoriser les pollinisateurs et la biodiversité urbaine;
- **QUE** le Règlement 2025-07 a pour objet d'harmoniser le Règlement sur la propreté et le civisme à l'égard du territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal 2008-15 avec les objectifs de la Ville en matière de bienfaits pour les pollinisateurs et la biodiversité urbaine;
- **QUE** ce règlement entrera en vigueur à la date de la publication de l'avis signé par le greffier;
- **QUE** ce règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 8 avril 2025.

La secrétaire d'arrondissement,
Me Karen Loko

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT 2025-07
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA PROPRETÉ ET LE CIVISME À L'ÉGARD DU
TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (2008-15) AFIN DE
FAVORISER LES POLLINISATEURS ET LA BIODIVERSITÉ URBAINE**

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie que, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), l'**avis d'entrée en vigueur du Règlement 2025-07 modifiant le Règlement sur la propreté et le civisme à l'égard du territoire de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal (2008-15) afin de favoriser les pollinisateurs et la biodiversité urbaine** a été publié le 08 avril 2025 sur le site Internet de l'arrondissement.

Fait à Montréal, le 8 avril 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Me Karen Loko